

Citeo poursuit son engagement pour accélérer le réemploi en France : 228 projets accompagnés en 2024

Citeo dévoile les 100 premiers lauréats de la deuxième édition de son appel à projets « Encore plus de réemploi ». Au total, 228 projets ont été présélectionnés en 2024 pour un montant total de 50 millions d'euros pour accélérer le développement de solutions réemployables comme le vrac, la recharge et les emballages consignés pour réemploi, sur tout le territoire français, y compris dans les outre-mer.

Une dynamique forte et diversifiée sur l'ensemble du territoire

L'appel à projets « EncoRE plus de réemploi » soutient les acteurs de la filière pour engager la transition des modes de production et de consommation vers le réemploi. Toutes les solutions (préemballé, vrac, recharge) et tous les secteurs de la grande consommation (alimentaire, boissons, cosmétiques, hygiène et soin, e-commerce, etc.) sont concernés. Pour cette deuxième édition, Citeo investit encore plus (En 2023, 144 projets avaient été sélectionnés, pour une enveloppe de 35 millions d'euros) pour faire émerger de nouvelles solutions qui participent à atteindre les 10% d'emballages réemployés d'ici 2027 prévus par la loi AGECE, et favorise l'innovation de l'écosystème du réemploi en France. Les 228 lauréats représentent tous les acteurs du réemploi : metteurs en marché, apporteurs de solutions (innovation sur le lavage, la traçabilité, les nouveaux matériaux, etc.), groupements d'acteurs (23 projets validés), ou encore des fédérations.

Par ailleurs, la répartition des projets reflète la diversité des initiatives soutenues :

- **173 projets ont une portée nationale, et 55 projets sont à portée régionale, dont 3 projets dans les DROM.**
- **Les secteurs des boissons et de l'alimentaire restent majoritaires** (86 projets), mais le non-alimentaire gagne du terrain avec 46 projets (20% du total).
- **87% des projets concernent le préemballé avec réemploi par le professionnel**, tandis que le vrac (6%), la recharge (4%) et les modèles mixtes (3%) sont en croissance.
- **Les nouveautés de la deuxième édition**

5 orientations se distinguent dans cette nouvelle édition de l'appel à projets, et permettent d'ouvrir de nouvelles voies à encore plus de réemploi dans le quotidien des consommateurs :

- De nouveaux types de produits en test en réemploi : des innovations dans les boucles de réemploi visent à élargir le réemploi à de nouveaux types de produits. C'est le cas du lait, pour lequel la stérilisation doit être intégrée aux étapes de conditionnement, et du parfum, dont le lavage comporte des spécificités.
- De nouveaux matériaux pour concevoir les emballages réemployables, comme l'inox ou le plastique, qui pourraient compléter l'offre en verre et étendre les usages du réemploi, dans la vente à emporter par exemple.

- De la recherche et développement pour faciliter les usages du vrac : maîtrise de l'écoulement, système d'affichage des prix en temps réel, poches souples, ouverture sans contact... des solutions technologiques qui améliorent la distribution des produits et l'entretien des meubles vrac.
- Le financement d'études sectorielles menées par les fédérations : ces études sectorielles peuvent couvrir la perception des consommateurs comme la faisabilité, en passant par l'étude économique et environnementale jusqu'à une feuille de route pluriannuelle.
- Des campagnes de communication pour valoriser l'offre auprès des consommateurs.

Vers une transformation durable des habitudes de consommation

En parallèle de ces financements, Citeo renforce son accompagnement technique et stratégique, avec un accompagnement par nos experts de 65 projets aux forts potentiels de standardisation, d'innovation ou de mutualisation sur tous les secteurs. L'initiative s'inscrit donc dans une dynamique plus large, complémentaire à l'activation de [ReUse](#), qui sera lancée dans 4 régions avant l'été (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Hauts-de-France), et permettra de mettre en place la consigne pour réemploi, notamment d'emballages standardisés (dont les R-cœurs), disponibles dans 750 magasins en grandes et moyennes surfaces alimentaires.

Jean Hornain, directeur général de Citeo : « Citeo est sur tous les fronts pour que le réemploi se démocratise en France. Nous travaillons avec tous les acteurs, à la fois pour déployer un système de réemploi à l'échelle et mutualisé en grandes surfaces avec ReUse, mais aussi avec cet appel à projets pour expérimenter et identifier les dispositifs de réemploi de demain dans tous les secteurs. L'objectif est de déployer un système de réemploi économiquement et écologiquement viable, qui remportera l'adhésion des consommateurs. Prochaine étape, le déploiement de 30 millions d'unités dans 4 régions du Nord-Ouest avant l'été, avec notamment nos emballages standards R-cœur. »

Bilan de la première édition de l'appel à projets

Lors de cette première édition, le secteur de la boisson a dominé les candidatures grâce à sa maturité et sa logistique optimisée pour le réemploi. En 2023, 40% des projets dans ce secteur concernaient l'achat d'emballages réemployables ou l'investissement dans des lignes de conditionnement, témoignant de la confiance des acteurs du marché.

L'adhésion des consommateurs est un facteur clé de réussite. Trois enseignements majeurs ont émergé :

- La pédagogie autour du réemploi est essentielle, nécessitant une communication harmonisée et claire.
- L'argument environnemental seul ne suffit pas, le prix et la visibilité des produits restant déterminants.
- La praticité du geste de retour est cruciale pour fidéliser les consommateurs.

La consigne monétaire s'est avérée indispensable pour assurer des taux de retour élevés dans les secteurs de la boisson et de l'alimentaire, tandis que le secteur non-alimentaire explore d'autres formes d'incitation.

Exemples d'initiatives soutenues en 2024 dans le cadre de l'AAP « Encore plus de réemploi » :

	La Coalition Réemploi Vins et Spiritueux : un groupement de six marques (Moët Hennessy, Rémy Cointreau, Cordier, Giffard, Marie Brizard, Campari) développe un modèle mutualisé de consigne pour les spiritueux en restauration et en GMS, avec une étude environnementale et une phase d'expérimentation.
Coalition Circul'R - Cosmétiques Luxe & Réemploi : Clarins, Chanel, Estée Lauder et L'Oréal s'associent pour tester des emballages réemployables dans la distribution (Nocibé, Sephora), avec un travail sur l'expérience consommateur et l'analyse d'impact environnemental.	
	Syndifrais - Réemploi dans la filière produits laitiers frais : cette étude vise à lever les contraintes sanitaires, logistiques et économiques du réemploi des contenants dans l'ultra-frais, avec 22 industriels concernés et un volume de 1,75 million de tonnes produites en France.
HIPLI - expérimentation de colis réemployable sur des enjeux de grands comptes. L'objectif est de concevoir et développer de nouveaux formats de colis réemployables adaptés aux besoins des grands acteurs du e-commerce. Ces nouveaux formats ont été spécifiquement repensés pour correspondre aux tailles standardisées de ces acteurs.	
	L'étiquette LactiLabel est le fruit d'un partenariat initié par Lactips avec tous les acteurs de chaîne de valeur. Il a pour objectif de proposer la première étiquette soluble certifiée par les opérateurs de réemploi.

Pour retrouver la liste des 100 premiers projets lauréats, [cliquez ici](#).

Cette liste sera mise à jour régulièrement avec l'intégralité des projets lauréats une fois la phase de contractualisation terminée.

Contact presse : Quentin Zimmermann - citeo@havas.com - 06 44 26 51 41

À propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.